



**CER**  
C'EST RÉUSSIR

**550**  
ÉCOLES DE  
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

# Permis - ATTESTATION 125

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Depuis le 1er janvier 2011, le permis B permet de conduire une motocyclette légère et un scooter de 50 à 125 cm<sup>3</sup> ou un 3 roues (catégorie L5e) à condition de suivre cette formation dont les objectifs sont :

- Familiariser le futur conducteur avec ce type de véhicule.
- Une occasion unique de réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe au milieu de la circulation.
- La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles.
- Elle insiste également sur les avantages qu'il y a à adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### 2 heures de théorie

- Analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes légères et les tricycles à moteur.
- Des conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route, comme la conduite sous la pluie ou de nuit.
- Sensibilisation à l'importance de s'équiper en vêtements protecteurs de qualité (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale et chaussures montantes).
- Apprentissage des risques concernant l'adhérence.
- Prise de conscience physiques et physiologiques des chocs sur les aménagements de la route, y compris à petite vitesse.

### 2 heures de pratique hors circulation (« sur plateau »)

- Prise en main du véhicule
- Vérifications indispensables : huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage...
- Sensibilisation sur le positionnement du regard
- Formation à l'équilibre à petite vitesse avec et sans passager, en ligne droite et en virage.

### Et 3 heures de pratique en circulation

- Circulation en et hors agglomération.
- Apprentissage d'une conduite sereine, en adéquation avec le code de la route et respectueuse des autres usagers de la route.

**CER**  
C'EST RÉUSSIR



**CER**  
C'EST RÉUSSIR

**550**  
ÉCOLES DE  
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

## **PUBLIC VISE & PREREQUIS**

- Avoir minimum 21 ans
- Être titulaire du permis de conduire B depuis minimum 2 ans (La formation peut être suivie 1 mois avant les 2 ans du permis B)

## **RESULTATS ATTENDUS**

- obtention d'une attestation de suivi de formation

## **ENCADREMENT**

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

## **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

## **EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE**

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

## **SANCTION DE LA FORMATION**

A l'issue de la formation :

- Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.
- L'établissement CER délivre une attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière.

**CER**  
C'EST RÉUSSIR